

Smash

Le Bulletin de l'activité Volley-ball du Comité de Paris.



www.fsgt75.org

SAISON 2024-2025



**Fédération Sportive et Gymnique du Travail
COMITE DE PARIS**

**35 avenue de Flandres 75019 Paris
06 67 38 12 87 – volley@fsgt75.org**



SOMMAIRE

- P3 :** En préambule
- P4 :** Avant le 1^{er} match
- P5 :** Saisir des licences et éditer des listes
- P6-7 :** Préparer son match
- P8 :** Enregistrement des scores
- P9 :** Informations sur les terrains
- P10 :** Report de matchs
- P11-12 :** Règlement 2024/2025
- P13-14 :** Pénalités
- P15-16 :** Arbitrage et formation
- P17 :** Brevet Fédéral d'Animateur
- P18 :** Les créneaux d'entraînement progression
- P19 :** La Commission volley-ball FSGT 75
- P20-25 :** Les divisions et formules 2024/2025
- P26 :** Le calendrier général 2024/2025

EN PRÉAMBULE

Le début du championnat est un moment important pour les clubs qui font face à un certain nombre de démarches administratives

L'objet de ce bulletin est de faciliter le démarrage de votre saison. Après une **lecture attentive**, pensez à transmettre les informations contenu dans ce bulletin à vos joueurs et co-équipiers.

Consultez régulièrement le site du volley FSGT à Paris : www.volley.fsgt75.org. Vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin.

Si il vous reste des interrogations, vos interlocuteurs en ce début de saison sont :

- Pour les **questions financières et la prise des licences** : le secrétariat joignable par téléphone au 01 40 35 18 49 ou par mail à finances@fsgt75.org.

- Pour la **gestion quotidienne des championnats** : Pablo TRUPTIN, permanent de la commission volley-ball au comité de Paris. Joignable par téléphone au 06 67 38 12 87 ou par mail à volley@fsgt75.org.

La commission Volley-ball de la FSGT Paris

AVANT LE 1ER MATCH

Avant de commencer la compétition, vérifiez bien ces points avec vos responsables de clubs :

- Affiliation

Affilier votre association à la FSGT pour entrer dans le mouvement sportif français (procédure à faire en ligne sur <https://extranet.fsgt.org/>), assurance responsabilité civile du club incluse.

- La licence

Chaque joueur, dirigeant, arbitre, entraîneur, etc. participant aux compétitions doit être titulaire de la licence omnisports FSGT. Les clubs devront faire leur demande de licences par internet après l'enregistrement de l'affiliation de l'association. Après avoir saisi les licences en ligne et envoyé le règlement financier au comité, chaque adhérent pourra dématérialiser sa licence en ligne sur l'interface <https://monespace.fsgt.org/>. Pour la procédure détaillée voir ci-après « faire sa licence ».

- Le certificat médical...

...n'est plus obligatoire.

- Renseignement annuel d'un questionnaire de santé différent selon s'il s'agit d'une personne majeure ou mineure (à conserver par la.le pratiquant.e).

- Remise au club/association d'une attestation signée par la.le pratiquant.e et certifiant sur l'honneur de réponses négatives à toutes les rubriques du questionnaire de santé.

En cas de réponse positive à au moins une rubrique du questionnaire de santé, la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive daté de moins d'un an est obligatoire. Infos :

<https://www.fsgt.org/affiliation/certificat-medical-non-contre-indication/>

- Assurance

Le club a obligation d'informer ses adhérents sur la possibilité de souscrire à un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés du fait de leur pratique sportive. Une assurance individuelle accident (IA) est proposée avec la prise de licence avec un sur-coût de 3.50€ (non obligatoire).

- Autorisation

Un adhérent a la possibilité de pratiquer toutes les activités organisées par la FSGT avec sa licence. Dans le cas où une activité n'est pas organisée dans son club, il a la possibilité d'aller la pratiquer dans un autre club en se procurant un formulaire d'« autorisation » auprès de volley@fsgt75.org.

Exemple : un joueur qui joue en 4x4 dans son club peut jouer en 6x6 dans un autre club, sauf si une équipe 6x6 existe déjà dans son club d'origine.

L'autorisation s'obtient auprès de son comité d'affiliation, sur présentation de sa licence à jour pour la saison en cours.

- Mutation

Une personne licenciée peut changer de club une fois dans la saison. Pour cela, le club de destination doit demander un transfert sur <https://extranet.fsgt.org/>

Pour les personnes non licenciées pour la saison en cours, pas besoin de mutation. Le club peut commander directement n'importe quelle licence en saisissant le nom et prénom de la personne au moment de la demande.

SAISIR DES LICENCE ET ÉDITER DES LISTES

- Pour saisir des licences en ligne, rendez-vous sur votre site : www.volley.fsgt75.org rubrique « saisie des licences ».
- Si votre équipe évoluait déjà en championnat la saison passée, vous pouvez renouveler les licences existantes et créer des licences pour vos nouveaux coéquipiers.
- Si vous êtes un nouveau club, vous devez créer toutes les licences.
- Dans tous les cas, pour créer une licence : vous aurez besoin du nom, du prénom, date de naissance, d'une photo, d'un email, ainsi que l'adresse postale de la personne. Vous devez également autoriser le droit à l'image de la personne et l'utilisation de ses données.
- Une fois que vous aurez fini de remplir la demande : cliquez sur le bouton Enregistrer. Une feuille financière récapitulative apparaît, elle vous indique le montant à régler par licence. Vous devez alors adresser le paiement au comité de domiciliation de votre association. A réception du paiement, votre comité d'affiliation valide le lot de licences qui passent alors de l'état « validé » à celui de « payé ». Chaque licencié.e recevra alors un mail l'invitant à aller télécharger sa licence sur un espace dédié.
- **ATTENTION :**
Seule une licence omnisport "payée" permet de participer à une rencontre officielle. Tout joueur figurant sur la feuille de match dont la licence n'aura pas été validée entraînera la perte de la rencontre par pénalité ou par forfait en cas de contrôle. De plus, pour être valable, une licence avec photo doit être présentée conforme (avec photo) lors des contrôles d'avant match.
- **Nouveauté 2024/2025 : Éditer une liste des licencié.e.s**
Pour la saison 2024/2025, il est demandé aux équipes d'éditer une liste de ses licencié.e.s. Pour cela, les responsables de clubs doivent se rendre sur l'espace dirigeant : <https://extranet.fsgt.org/auth/login> et suivre le tutoriel [ici](#). Il sera demandé à chaque équipe de transmettre la liste de ses joueurs/joueuses aux adversaires en amont du match.

SE CONTACTER – Accès à l'annuaire en ligne

Sur le site du VOLLEY FSGT se trouve l'ensemble des coordonnées (mail et téléphone) des responsables d'équipe ainsi que les calendriers détaillés.

A partir de votre **Accès réservé** (login spécifique reçu par mail lors de l'inscription) sur ce même site, vous pouvez mettre à jour à tout moment votre annuaire en ligne : changer le nom des correspondants, adresse mail et numéro de téléphone. Pensez à maintenir à jour vos coordonnées pour rester joignable pour les autres équipes de votre groupe.

L'intégrité de l'annuaire en ligne doit être préservé, il est strictement interdit d'utiliser cet annuaire à des fins commerciales conformément à la législation en vigueur.

les équipes doivent se contacter par téléphone, de préférence 48h avant la rencontre. Ceci permet notamment d'éviter quelques désagréments sur le lieu et l'horaire de la rencontre.

CONFIRMATION AUPRÈS DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Le seul moyen pour vérifier que rien ne s'opposera au déroulement de votre rencontre est de contacter l'installation par téléphone le matin même du match. Vous pouvez téléphoner au gymnase le jour même de la rencontre pour vérifier la disponibilité du créneau et si le gymnase sera bien ouvert. Les coordonnées des installations figurent sur la liste des matchs sur le site volley en cliquant sur le nom du gymnase ou tout simplement sur google.

INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

Les informations recueillies dans le formulaire d'engagement sont nécessaires à l'inscription de votre équipe en championnat. Ces informations font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées strictement au secrétariat de la FSGT.

Sauf en cas de dispositions ou d'obligations légales, la FSGT ne transmet ou ne vend des fichiers contenant les données nominatives de ses clubs affiliés et adhérents. En application de la législation française et européenne, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, votre équipe et les personnes directement concernées par le formulaire d'engagement, bénéficient d'un droit d'accès et de modification aux informations les concernant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des données, adressez vous à :

FSGT : Délégué.e à la protection des données (DPO) : 14-16 rue Scandicci – 93508 Pantin Cedex – Courriel : contact.dpo@fsgt.org - Tél : 01 49 42 23 19

PRÉPARER SON MATCH

LE JOUR DU MATCH

LA FEUILLE DE MATCH (FDM)

Pour qu'une rencontre soit homologuée en compétition elle doit faire l'objet d'une feuille de match.

L'équipe avec la mention (arb) dans le calendrier est en charge de l'arbitrage et fournit la feuille de match, à télécharger depuis le site volley rubrique « documentation ».

Cette dernière est obligatoirement remplie juste avant la rencontre, par les deux équipes.

L'absence de feuille de match équivaut à un match neutralisé (comme si le match n'avait pas eu lieu), et donc non comptabilisé au classement.

Si aucune des équipes n'a de feuille de match officielle, les équipes sont tenues d'en reproduire une sur papier libre.

La FDM est téléchargeable en pdf depuis <https://www.volley.fsgt75.org/> rubrique DOCUMENTATION. Vous pouvez la remplir en ligne avec le module « remplir et signer » de acrobat reader. Ou alors l'imprimer et la remplir de façon manuscrite.

L'APRÈS MATCH

ENVOI DE LA FDM

L'équipe gagnante envoie et conserve la FDM.

Elle devra la déposer en format photo ou pdf sur le site en même temps que la saisie des scores (voir page suivante).

Nous conseillons très fortement aux 2 équipes **de prendre une photo de la FDM si format papier pour en conserver une copie.**

ENREGISTREMENT DES SCORES

- L'équipe **gagnante** saisie le score en ligne sur <http://volley.fsgt75.org/> (à l'aide des identifiants reçus par mail lors de l'inscription).
- Le résultat doit obligatoirement être saisi sur le site (connexion à partir du cadre « accès réservé ») dans les **72 heures qui suivent la rencontre**. Une fois que le résultat est saisi, il faudra attendre la validation de la feuille de match par le responsable de la division (voir ci-dessous).

Cette procédure permet à tous les pratiquants de pouvoir connaître la situation de leur équipe en compétition et à la Commission Volley d'avoir l'assurance que la rencontre s'est déroulée, en attendant la validation de la feuille de match.

LES RESPONSABLES DE DIVISIONS

Notre site permet d'établir les classements officiels à partir des résultats validés par un.e responsable de division.

Qu'est ce qu'un.e responsable de division? C'est une personne (joueur ou dirigeant de club) qui s'est impliqué bénévolement dans la gestion des résultats pour le bon fonctionnement du championnat. L'adresse mail du responsable de votre division est affiché sur votre accès réservé sur <http://volley.fsgt75.org/>

Vous voulez être responsable de division ? Alors contactez par mail volley@fsgt75.org.

VALIDATION DES SCORES ET MISE A JOUR DU CLASSEMENT

Quand vous saisissez le résultat en ligne dans les 72 heures, il apparaît en rouge, mais n'est pas pris en compte pour le classement. Le classement sera mis à jour lorsque le responsable de division aura validé le scores après contrôle de la feuille de match.

- **Soyez indulgent et patient !** Laissez quelques jours de traitement après l'envoi de la FDM pour voir le classement s'actualiser.
- Le résultat est remplacé par la mention FNP (feuille de match non parvenue) quand cette dernière ne nous est pas parvenue.

Attention, sans feuille de match c'est comme si la rencontre n'avait pas eu lieu.

INFORMATIONS SUR LES TERRAINS

Les matchs de championnat se jouent :

- sur des créneaux de 2h minimum ;
- les soirs de semaine (lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi) - exception pour le championnat equimixte où les matchs sont autorisés le weekend en journée également ;
- avec des coups d'envoi compris entre 19h et 21h (et des fermetures de gymnases entre 22h et 22h30, voire plus selon les clubs);

Nous insistons pour que les clubs qui ont des créneaux, mettent à disposition des terrains pour recevoir les matchs. Inscrire des équipes en compétition est un choix qui a pour conséquence d'y mettre les moyens nécessaires.

Pour les équipes n'ayant pas de terrain pour recevoir les matchs, elles se déplaceront chez les adversaires ou joueront sur des terrains mis à disposition par la FSGT (voir ci-dessous).

La FSGT, depuis de nombreuses saisons, permet à des équipes sans terrain de pouvoir participer à un championnat de volley-ball. Nous mettons à disposition des terrains que nous avons en concession auprès de la ville de Paris. Nous pouvons donc faire jouer des équipes sans terrain grâce à l'alternance des semaines de jeu (voir calendrier général à la dernière page). Malheureusement, nous sommes limités dans le nombre d'équipes sans terrains que nous pouvons faire jouer dans nos championnats.

Les gymnases FSGT :

Gymnase bas du lycée Bergson (Paris 19^e) 27 rue Edouard Pailleron, gymnase du bas.	Lundi 20h-22h
Gymnase haut Poissonniers (Paris 18^e) 2 rue Jean Cocteau, gymnase à l'étage.	Lundi 20h-22h30
Gymnase haut Alain Mimoun (Paris 12^e) 15 rue de la Nouvelle-Calédonie, gymnase à l'étage	Lundi 20h-22h30
Gymnase B du lycée Villon (Paris 14^e) 16 bis avenue Marc Sangnier, gymnase juste après l'entrée.	Mercredi 20h30-22h30
Gymnase Picpus (Paris 12^e) 56 rue de Picpus, gymnase tout au fond d'une allée.	Jeudi 19h30-22h30
Gymnase Doudeauville (Paris 18^e) 82 rue Doudeauville	Jeudi 19h30-22h30
Gymnase bas du lycée Bergson (Paris 19^e) 27 rue Edouard Pailleron, gymnase du bas.	Jeudi 20h-22h

Lorsque vous jouez sur ces terrains, il faut prévoir d'apporter ballons et mires car il n'y en a pas sur place.

REPORT DE MATCH

La procédure de report qui suit sera à respecter par l'équipe souhaitant le report :

Par mail uniquement

Destinataire : FSGT Paris Volley Ball (volley@fsgt75.org).

Titre : « Report match EQUIPE X VS EQUIPE Z ».

En copie du mail : L'adversaire (accord préalable impératif pour toute demande, en dehors des événements exceptionnels prévus au règlement).

Quand : Au plus tard, **une semaine** avant la date de la rencontre. **Aucun report validé au-delà de ce délai** (sauf cas de force majeure défini dans le règlement).

INFOS A TRANSMETTRE par le demandeur de report :

Demandeur	Adversaire	Championnat	Division
Date initiale du match	Date de report	Lieu et horaires du report	Motif du report

Date du report = La date doit avoir été validée avec l'adversaire au préalable.

Lieu du report = gymnase validé avec l'adversaire pour le report et horaire du match. Par priorité, l'adversaire du demandeur peut solliciter le report dans sa salle. En cas de litige, arbitrage de situation effectué par la commission

Attention, faute de créneaux suffisant, les reports ne pourront pas avoir lieu sur des terrains FSGT pour la saison 24/25.

Motif du report = Motif précis à renseigner.

3 REPORTS MAXIMUM PAR ÉQUIPE DANS TOUTE LA SAISON.

Il vous sera envoyé un mail en retour avec validation ou non du report.

LE REGLEMENT 2024/2025

CONNAÎTRE LE RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT ET LES RÈGLES DE JEU

A lire attentivement, disponibles dans la rubrique « documentation » sur <http://volley.fsgt75.org/> : « règlement officiel » et « livret de l'arbitre ». A connaître par cœur bien évidemment ;)

La commission volley-ball vous informe des modifications de règles suivantes pour la saison 2024/2025 (en jaune) :

II.2.b Implantation des matchs

Pour un match opposant 2 équipes, l'une de PARIS et l'autre d'un AUTRE COMITE : Si l'équipe « PARIS » ne peut pas se déplacer (salle trop éloignée et/ou horaire inadapté), le match aura lieu dans la salle du club parisien ou dans une salle neutre de la FSGT (selon disponibilités).

- Salle trop éloignée : située en zone 3 ou plus (zones RATP)
- Horaire inadapté : créneau démarrant avant 20h et/ou finissant après 22h30, sans accès à un métro.

Objectif : Limiter les déplacements difficilement accessibles en transports en commun pour les équipes de Paris

II.3.a. Règle du brûlage

Au sein d'une même catégorie (6X6 ou 4X4), une personne est considérée "brûlée", lorsqu'elle est apparue sur trois feuilles de match pour la même équipe, sur toute la saison sportive.

Le terme brûlé signifie que la personne est figée dans une équipe et ne peut pas aller jouer pour une autre équipe du même club au sein de la même catégorie de jeu (6X6 ou 4X4).

Exception : pour éviter un forfait, une personne brûlée peut aller dépanner dans une équipe du même club, à raison de 3 matchs par saison (faire la 4e personne en 4X4 ou la 6e personne en 6X6).

Les équipes du même club évoluant dans la même division et/ou groupe ne sont pas concernées par l'exception et doivent respecter la règle de brûlage stricte. L'exception ci-dessus ne s'applique pas.

Objectif : Limiter au maximum à des personnes de jouer dans 2 équipes du même championnat 4x4 ou 6x6 pour éviter de fausser les résultats.

LE REGLEMENT 2024/2025

Suite- La commission volley-ball vous informe des modifications de règles suivantes pour la saison 2024/2025 (en jaune) :

II.3.c. Équipes d'un même club évoluant dans une même division

Suppression de ce point de règlement :

Pas de possibilité d'avoir 3 équipes du même club dans une division. Sauf championnat 4X4 Equimixte.

Objectif : Cette règle est supprimée du fait de la modification de la règle de brûlage pour les équipes du même club évoluant dans les mêmes divisions.

II.4. Complément règles de jeu

En 6x6, les équipes doivent être composées au minimum de 6 joueurs ou joueuses. Sur blessure ou maladie avérée (survenue durant la rencontre), l'équipe a la possibilité de terminer la rencontre à 5 sans pénalité.

Objectif : Cette modification est appliquée pour harmoniser ce point de règlement déjà en vigueur dans le championnat 6X6 féminin.

LES PÉNALITÉS

La FSGT a supprimé depuis plusieurs saisons les amendes financières qui s'appliquaient lorsque les clubs ne respectaient pas les formalités administratives (feuilles de match mal remplies, absences aux convocations, etc...).

Ces amendes ont été remplacées par un barème de pénalités administratives qui donnent lieu à des retraits de points au classement du championnat.

Les Pénalités

Apparaissent dans la catégorie PEN dans votre classement en ligne.

- Absence à l'assemblée générale (AG) de fin de saison = -2 pts appliqués en début de championnat.
- Absence à la réunion calendrier : L'équipe absente aura -1 point par absence à la réunion calendrier de la phase concernée.
- Absence d'un arbitre FSGT dans l'association (-1 pt appliqué en fin de championnat). voir rubrique « arbitrage ».

Équipes absentes à l'AG 2023/2024 (03 JUILLET 2024) et sanctionnées de -2 points au classement en cette reprise de saison :

AS RUSSE	4X4 DIVISION 6
BANANA JAM	6X6 PROMOTION EXCELLENCE
CISI 1	4X4 DIVISION 4
CISI 2	4X4 DIVISION 2
CS CLICHY VB F	4X4 DIVISION F1
ESC XV-1	4X4 DIVISION 5
TINA ARENES A	4X4 DIVISION 6
RSCM 3	4X4 DIVISION 6
US GAZELEC ROUGE	4X4 DIVISION 6
USMT 6	6X6 PROMOTION EXCELLENCE
VB14	4X4 DIVISION 7

LES PÉNALITÉS

Les Unités Administratives

Apparaissent dans la catégorie UA dans votre classement en ligne.

En 6x6, il y a obligation pour l'équipe désignée (arb) de fournir au moins le 1^{er} arbitre (le 2^e arbitre est facultatif).

Les Unités Administratives :

-0.5 pts si pas de 1^{er} arbitre (toutes divisions 6x6 mixte) pour le match concerné.

-0.25 pts si pas de 1^{er} arbitre officiel FSGT (seulement pour les divisions Excellence Elite / Excellence 1 / Excellence 2) pour le match concerné.

Pas d'unités administratives pour les championnats féminins.

Ces unités seront appliquées par les responsables de division, après contrôle des feuilles de matchs. Pensez donc à bien les remplir pour éviter les oublis.

ARBITRAGE ET FORMATION

En plus d'organiser des championnats, la commission volley-ball propose des formations à l'arbitrage de volley.

Arbitrage

Pour obtenir sa carte d'arbitre FSGT il faut passer 2 examens : l'examen théorique et l'examen pratique.

Les examens théoriques se déroulent lors de dates spécifiques au comité de Paris. Il s'agit d'un questionnaire sur le règlement du volley-ball FSGT (règlement téléchargeable depuis la rubrique documentation du site : « livret de l'arbitre »).

Pour l'examen pratique, les candidats devront arbitrer un set d'un match de championnat 6x6.

Les dates des examens théoriques seront communiquées par mail aux responsables d'équipes. Les dates des examens pratiques seront envoyées au candidats ayant été reçu à la théorie.

- **Attention 1** : les équipes inscrites aux championnats FSGT **se doivent d'avoir au moins un arbitre ayant reçu à minima son examen théorique**. Dans le cas contraire, l'équipe sera pénalisée d'un point au classement en fin de saison. Un sursis d'un an est accordé aux équipes disputant leur première saison en FSGT.
- **Attention 2** : la formation théorique, si elle n'est pas complétée par la formation pratique, n'est valable que 3 saisons. Passé ce délai, il faudra repasser son examen théorique. Une liste des arbitres de chaque équipe sera envoyée au début de la saison.

Si les examens théorique et pratique sont validés, la personne se verra remettre sa carte d'arbitre FSGT en fin de saison.

Pour parfaire ses connaissances sur l'arbitrage au volley-ball la commission organise des sessions de formations en ligne (voir page suivante).

Les soirées de formation

Des soirées de formation en présentiel sont organisées pour compléter pour préparer aux examens d'arbitre. Les formations ont lieu au comité de Paris FSGT, 35 avenue de Flandre 75019. Les dates seront communiquées par mail au cours de la saison.

Les cours en ligne

Nous permettons à nos licencié.e.s de suivre des cours à l'arbitrage en ligne sur une plateforme dédiée.

Après inscription en début de championnat, vous pourrez suivre ces cours à distance et parfaire vos connaissances sur les règles du volley-ball.

Pour suivre les cours, nous lancerons les inscriptions au début du championnat. Vous aurez toute la saison pour suivre tous les cours de la plateforme numérique.

Les dates et modalités d'inscriptions seront envoyées par mail aux responsables d'équipe.

Pour plus de renseignements veuillez contacter volley@fsgt75.org.

Illustration des cours en ligne :

Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Plateforme Claroline

Rechercher

Cours

Règle 7.3 : formation des équipes

7.3 Formation des équipes

Il doit toujours y avoir six joueurs en jeu pour chaque équipe (sauf spécificité des championnats FSGT).
Avant de commencer un set le coach doit présenter la formation de départ de son équipe sur une fiche de position. Cette fiche, dûment remplie et signée, est remise au second arbitre ou au marqueur.
Les joueurs qui n'appartiennent pas à la formation de départ sont les remplaçants pour ce set (sauf le Libero).
Après la remise de la fiche de position au second arbitre ou au marqueur, aucun changement de formation n'est autorisé sans un remplacement normal.
Formation sur le terrain ne correspondant pas à la fiche de position.
Lorsqu'une telle différence est constatée avant le début du set, les joueurs doivent revenir aux positions indiquées sur la fiche de position. Aucune sanction n'est infligée.

Plan du terrain.

Diagramme du terrain de volley-ball montrant les positions des joueurs (1 à 6) et les lignes de jeu (ligne de fond, ligne d'attaque, ligne limite, ligne centrale, surface de service). Les dimensions du terrain sont indiquées : longueur du filet 9,50 m, hauteur du filet 2,43 m, hauteur de la ligne de fond 2,56 m, largeur du terrain 18 m. Les positions des joueurs sont indiquées par des numéros 1 à 6.

BREVET FEDERAL D'ANIMATEUR VOLLEY

Le Brevet Fédéral d'Animation (BFA) est un diplôme fédéral bénévole qui vise à former les animateurs et animatrices dans les différentes activités proposées par la FSGT. Il permet de développer les savoir-être et savoir-faire techniques, pédagogiques et didactiques indispensables à l'animation en toute sécurité et de valider leurs compétences par un diplôme.

Le Comité de Paris et la ligue IDF FSGT organisent chaque saison 2 types de session pour le BFA Volley-ball :

- **niveau 1 : animateur initiateur**
- **niveau 2 : animateur encadrant**

Chaque session se déroule sur 2 dimanche et est adressée aux personnes souhaitant se lancer dans l'animation de séances volley mais aussi parfaire leurs connaissances sur les techniques d'entraînement. Cette formation alternera entre moments théoriques et pratiques en gymnase.

A prévoir aussi une séance certificative supplémentaire au printemps, qui se déroulera sur un créneau d'entraînement, en situation d'animation, face à un groupe d'adultes débutants/intermédiaires.

Contenu abordé : l'échauffement, les fondamentaux techniques (service, réception, passe, frappe), les règles du jeu, entrer dans l'activité et progresser.

Tarif : 40€. Réservé aux licencié.e.s FSGT.

Limité à 18 personnes par session.

Le diplôme du BFA niveau 1 sera remis aux stagiaires en fin de saison.



LES CRENEAUX D'ENTRAÎNEMENTS PROGRESSION

Cette saison, la FSGT Paris propose des sessions d'entraînement pour progresser au volley-ball.

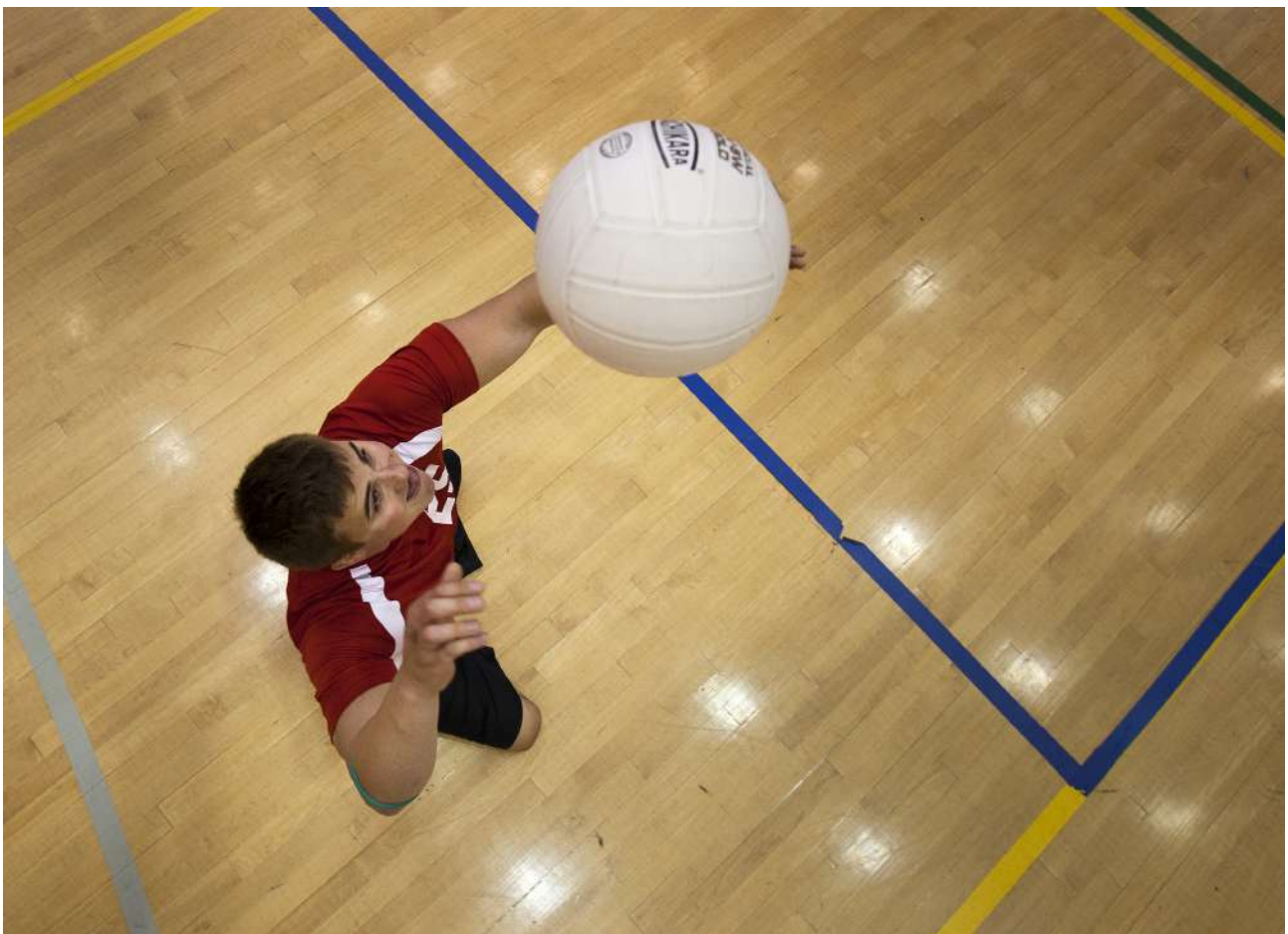
Objectif : entraîner les licencié.e.s des clubs FSGT avec des besoins de progression techniques/physique/tactique. Ces séances sont encadrées par des animateurs qualifiés.

Un seul créneau d'entraînement : tous les mardi de 18h30 à 20h30 au gymnase Chapelle International, 47 rue des Cheminots (Paris 18e).

Attention : il est nécessaire d'avoir déjà une licence FSGT dans un club pour s'inscrire. Ces entraînements ne remplacent pas la pratique en club, mais sont un complément pour nos licencié.e.s.

Tarif de 40€/personne pour la période d'Octobre 2024 à Juin 2025.

Pour plus de renseignements veuillez contacter volley@fsgt75.org.



LA COMMISSION VOLLEY-BALL FSGT 75

L'entité chargée de la gestion du volley à la FSGT Paris s'appelle la commission volley. Elle est composée de bénévoles de clubs élus.

Tout au long de la saison, vous êtes nombreux à vous exprimer quant à la gestion du championnat et à vous positionner comme force de proposition.

Plusieurs champs d'action s'offrent à vous :

- La supervision d'une ou plusieurs divisions de championnat.
- Rejoindre la Commission volley-ball.
- Organiser des tournois et événements de volley-ball avec le soutien du comité de Paris FSGT.

Alors intéressé(e) ? Contactez dès maintenant volley@fsgt75.org pour prendre part à la gestion du volley-ball FSGT Parisien.

L'organisation de la commission départementale 75 de volley-ball :

Clubs et membres (élus lors de l'AG 2024 pour 2 saisons) :

AMICALE BABYLONE (93) :

DAVOUST Thierry

AS BOUVINES :

IACOBESCU Dorel

AS DES AMIS VOLLEYEURS :

PROLONG Fabrice

AS DES ARENES :

AIRIAU Yves

CAP NORD-COP :

GRUEZ Jean / LAMY Thelma /
MAZOUZI Mourad

CONTREPIED :

BLUNT LEVEQUE Philippe Kevin

DEMOCRATIE POLYGONAISE :

TRUPTIN Pablo (salarié FSGT 75)

ESC XV :

UHRES Thierry

SMASH :

GOURVIL Yannick / DANG Sophie

VOLLEY 6 :

DERPION Emilie / MORIZOT Clément

La commission volley se réunit tous les 1ers jeudi de chaque mois, à 18h30 au comité de Paris FSGT et en visio.

Chaque joueur/responsable/dirigeant est libre d'y participer et d'y apporter la voix de son club.

Les compte-rendus de ces réunions sont disponibles en consultation dans la rubrique « documentation » du site volley, sur « bulletins et compte-rendus ».

LES DIVISIONS ET FORMULES 2024-2025

6X6 (équipes classées par ordre alphabétique)

EXCELLENCE ELITE

ARENES GLOBE TROTTEURS
AS BANQUE DE FRANCE H
ASJ 12 M1
ATSCAF 1
CAP NORD 6M
ESC 11 - 1
ESC 11 - 2
SMASH ALPHA

EXCELLENCE 1

AS BOUVINES
ASJ 12 M2
BABYLONE 75
CONTREPIED 4
CS CLICHY VB 92 1
CSM 20
USMA DRAGONS REBORN
SPORT AU BARREAU

EXCELLENCE 2

APSAP M
ATSCAF 2
CONTREPIED 3
CS CLICHY VB 92 2
JAM 3
SCNP M1
SLSA 1
VRG 1

PROMOTION EXCELLENCE

AS DES EAUX
AS INSTITUT PASTEUR 1
BANANA JAM
CONTREPIED 1
CONTREPIED 2
CONTREPIED 6
SCNP M2
MONTROUGE 6X6

HONNEUR

APSAP MIXTE
ASC BNPPARIBAS
AXE FORCE
CONTREPIED 5
CONTREPIED 7
STADE PARISIEN DES SOURDS
US METRO BOULOT DODO
US THOMSON RADAR

La Formule : Aller/Retour du 23/09/24 au 30/05/25

8 équipes par division = 14 matchs par équipe.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement monteront en division supérieure en fin de saison.

Les équipes 7^e et 8^e au classement descendront en division inférieure en fin de saison.

LES DIVISIONS ET FORMULES 2024-2025

6X6 Féminin (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION F1

AS BANQUE DE FRANCE F

ATSCAFETTES

BABYLONE VB

CAP NORD 6F

ESC 11 LES LIONNES

SCNP F1

USMA 6X6 F

VOLLEY-VOUS+ 2

DIVISION F2

APSAP F

ASMAS 1

ASMAS 2

CS CLICHY VB 6X6 F

MONTRouGE GIRLS

SCNP F2

SCNP F3

VOLLEY-VOUS+ 3

Formule : 1ere phase du 23/09/24 au 10/01/25 avec montées/descentes à mi-saison.

8 équipes par division = 7 matchs par équipe.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement de division F1 auront une bonification respective de +1 et +0,5 point au classement pour la phase 2.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement de la division F2 monteront en division supérieure pour la 2^e phase.

Les équipes 7^e et 8^e au classement de la division F1 descendront en division inférieure pour la 2^e phase.

La phase 2 aura lieu du 27/01/25 au 30/05/25 avec montées/descentes en fin de saison.

8 équipes par division = 7 matchs par équipe.

LES DIVISIONS ET FORMULES 2024-2025

4X4 (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION - ELITE

ARENES VELITES
AS SPORT-PAC
CPS 10 M1
ESC 11 - 12
SCNP BOY
SMASH 1
UASG 1
VOLLEY 6 FUMIS

DIVISION 1

ATSCAF 3
CONTREPIED A
DASSAULT TREFLES
MEUDON CHAVILLE SEVRES VB
POMPIERS PARIS M1
RSCM 1
SMASH 3
UASG 2

DIVISION 2

ARENES GLADIATEURS
ASVN 1
CISI 2
CPS 10 M2
DASSAULT PIQUES
ESC XV - 3
JAM 1
SMASH 5

DIVISION 3

ARENES SANNIONS
CAP NORD M1
ENVOL 1
RSCM 2
SMASH 4
USMT ALEX
VILLEMOMBLE SPORT VB 300
VOLLEY 6 GRATINS

DIVISION 4*

ASAV FUSION
ASVP TEQ PAF
BIM BAM ASAV
CISI 1
CISI 3
ENVOL 2
ESC 11 - 13
VRG AMBITION

Formule : Aller/Retour du 23/09/25 au 30/05/25

8 équipes par division = 14 matchs par équipe.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement monteront en division supérieure en fin de saison.

Les équipes 7^e et 8^e au classement descendront en division inférieure supérieure en fin de saison.

*Exception Division 4 : l'équipe 6^e au classement en fin de saison disputera un match de barrage pour la descente.

LES DIVISIONS ET FORMULES 2024-2025

4X4 (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION 5 – GROUPE A

AS MEUDONNAISE 1
AXA TIF
CAP NORD M2
CSM 20 4X4
ESC 11 SAMBA
SMASH 2
TINA ARENES A
USMT 1

DIVISION 5 – GROUPE B

ASJ 12 M3
CCS ILOT IV 1
CONTREPIED B
CSCP VOLLEY
ESC XV TOP
JAM 2
LUMAS 2
VRG COMPETITION

DIVISION 6 – GROUPE A

AS DES EAUX 4X4
ATSCAF PHILIPPE
AXA FAIMAL
PARIS VOLLEY CLUB M
POMPIERS PARIS M2
USMA PICKLE TEAM
USMT 2
VOLT ARENES

DIVISION 6 – GROUPE B

ASJ 12 M4
AXA LA VISTA
CCS ILOT IV 2
CONTREPIED C
CSE DASSAULT SYSTEMES 1
ESC 11 - 11
RSCM 3
UASG 3

DIVISION 7 – GROUPE A

ARENES AURIGES
AS INSTITUT PASTEUR 3
ASAV VIENT FORT
ASVN 2
BABYLONE 4X4
CISI 4
CONTREPIED D
US GAZELEC ROUGE

DIVISION 7 – GROUPE B

LES DRAGONS - SMASH VB
AS MEUDONNAISE 2
CSE DASSAULT SYSTEMES 2
MONTROUGE 4X4
SLSA 2 PHENIX
US GAZELEC JAUNE
US THOMSON RADAR 4X4
ARENES YEAH

Formule : phase 1 du 23/09/24 au 12/01/25 avec montées/descentes à mi-saison.

8 équipes par division = 7 matchs par équipe.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement de division 5 (groupe A et B) auront une bonification respective de +1 et +0,5 point au classement pour la phase 2.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement de la division 6 et 7 (groupe A et B) monteront en division supérieure.

Les équipes 7^e et 8^e au classement de la division 5 et 6 (groupe A et B) descendront en division inférieure.

La phase 2 aura lieu du 27/01/25 au 30/05/25 avec montées /descentes en fin de saison.

8 équipes par division = 7 matchs par équipe.

Les équipes classées 1^{eres} de division 5 (groupe A et B) monteront en D4.

Les équipes classées 2^e de division 5 (groupe A et B) disputeront des barrages pour la montée

LES DIVISIONS ET FORMULES 2024-2025

4X4 Féminin (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION F - ELITE

AS SPORT PAC F
CPS 10 F1
ESC 11 F1
MEUDON CHAVILLE SEVRES VB F
SMASH GIRLS
SMASHETTES
SPORT AU BARREAU 1
VOLLEY 6 LES MOCHES

DIVISION F1

ASAV LADIES
ASJ 12 F1
CAP NORD F2
CISI 5
ENVOL 3 F
LUMAS 4 F
POMPIERS PARIS F1
VOLLEY-VOUS+ 1

DIVISION F2

ATSCAF 4 APERO
CAP NORD F1
CPS 10 F2
CS CLICHY VB F
DASSAULT ATAC
PARIS VOLLEY CLUB F
SCNP GIRL
VIV ARENES

DIVISION F3

AS MEUDONNAISE F
ASJ 12 F2
ASVP GIN TO
ASVP SPRITZ
CPS 10 F3
ESC 11 F2
ESC XV F
RSCM FILLES

DIVISION F4

AREN EITTES
AS BOUVINES F
BABYLONE 4X4 F
JAMETTES
SPORT AU BARREAU 2
VRG F
VOLLEY-VOUS+ 4
AXA VENGENS

Formule : Aller/Retour du 23/09/25 au 30/05/25

8 équipes par division = 14 matchs par équipe.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement monteront en division supérieure

Les équipes 7^e et 8^e au classement descendront en division inférieure

LES DIVISIONS ET FORMULES 2024-2025

4X4 Equimixte (équipes classées par ordre alphabétique)

EQUIMIXTE 1 – GROUPE A

ASAV PUNCHY
CONTREPIED ALL STARS
JAMIXTE
SMASH A
SMASH B
UASG EQUIMIXTE

EQUIMIXTE 1 – GROUPE B

ASAV VOLLEY TOTAL
CGI M&MS
ESC 11 MR
LUMAS 5
RSCM EQUIMIXTE 1
SMASH C

EQUIMIXTE 2

ASVP MOSCOW MULE
CAP NORD E1
DASSAULT MIX
LUMAS 6
LUMAS 7
MONTROUGE EQUIMIXTE
RSCM EQUIMIXTE 2
USMA BEEGEES

Formule :

Equimixte 1 : 2 groupes de 6 équipes. Formule aller/retour du 23/09/24 au 14/03/25.
6 équipes par groupe = 10 matchs par équipe.
Puis phase de play-off entre les 2 groupes du 24/03/25 au 30/05/25.

Equimixte 2 :
phase Aller/Retour du 23/09/24 au 30/05/25
8 équipes dans la division = 14 matchs par équipes.

CALENDRIER 2024/2025 VOLLEY-BALL FSGT 75 - ALLER/RETOUR

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 D		1 M		1 V		1 D		1 M		1 S		1 S		1 M		1 J		1 D		1 M	
2 L		2 M	A	2 S		2 L		2 J		2 D		2 D		2 M	A	2 V	A	2 L		2 M	AG
3 M		3 J	A	3 D		3 M	B	3 V		3 L		3 L		3 J	A	3 S	A	3 M	CHALLENGE T1	3 J	
4 M		4 V		4 L		4 M	B	4 S		4 M	A	4 M	A	4 V		4 D		4 M		4 V	
5 J		5 S		5 M		5 J	B	5 D		5 M	A	5 M	A	5 S		5 L		5 J		5 S	
6 V		6 D		6 M		6 V	B	6 L		6 J		6 J		6 D		6 M	B	6 V		6 D	
7 S	ADDY FUCHS	7 L		7 J		7 S		7 M		7 V		7 V		7 L		7 M	B	7 S		7 L	
8 D	FIN ENG	8 M		8 V		8 D		8 M	A	8 S		8 S		8 M		8 J	B	8 D		8 M	
9 L		9 M	B	9 S		9 L		9 J		9 D		9 D		9 M	B	9 V	B	9 L		9 M	
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L		10 L		10 J		10 S		10 M		10 J	
11 M		11 V		11 L		11 M	A	11 S		11 M		11 M		11 V		11 D	FIN ENG CHALLENGE	11 M	CHALLENGE T2	11 V	
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D	FIN ENG P2	12 M	B	12 M	B	12 S		12 L		12 J		12 S	
13 V		13 D		13 M		13 V		13 L		13 J		13 J		13 D		13 M		13 V		13 D	
14 S		14 L		14 J		14 S	A	14 M		14 V		14 V		14 L		14 M	A	14 S		14 L	
15 D		15 M	A+B(P2)	15 V		15 D		15 M	B	15 S		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M	
16 L	CAL	16 M		16 S		16 L		16 J		16 D		16 D		16 M		16 V		16 L		16 M	
17 M		17 J		17 D		17 M	B+A(P2)	17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M		17 J	
18 M		18 V		18 L		18 M		18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M	CHALLENGE T3	18 V	
19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 M	A	19 S		19 L		19 J		19 S	
20 V		20 D		20 M		20 V	B	20 L	CAL P2	20 J		20 J		20 D		20 M		20 V		20 D	
21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V		21 V		21 L		21 M	B	21 S		21 L	
22 D		22 M		22 V		22 D		22 M	A	22 S		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M	
23 L		23 M		23 S		23 L		23 J		23 D		23 D		23 M		23 V		23 L		23 M	
24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M		24 J	
25 M	B	25 V		25 L		25 M		25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M		25 V	
26 J		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M		26 M	B	26 S		26 L		26 J	FINALES CHALLENGE	26 S	
27 V		27 D		27 M		27 V	A	27 L		27 J		27 J		27 D		27 M	A	27 V		27 D	
28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V		28 V		28 L		28 M		28 S		28 L	
29 D		29 M		29 V		29 D		29 M	B	29 S		29 S		29 M	A	29 J		29 D		29 M	
30 L	A	30 M		30 S		30 L		30 J		30 D		30 D		30 M		30 V	A	30 L		30 M	
		31 J				31 M		31 V				31 L	A			31 S				31 J	

A → Semaine A : 6X6 F / 6X6 / 4X4 D5-D7
 B → Semaine B : 4X4 F / 4X4 Elite - D4 / 4X4 Equimixte
 P2 → 6X6 F / 6X6 HONNEUR / 4X4 D5-D7 / 4X4 F4 / 4X4 EQUIMIXTE